



**Nom** : ..... **Prénom** : .....

**Adresse** : .....

**Code Postal** : ..... **Ville** : ..... **Pays** : .....

**Tél fixe** : ..... **Portable** : .....

**Site** : ..... **Email** : .....

**Date de naissance** : .....

**Profession** : ..... **Nationalité** : .....

**Je m'inscris :**  
- MAROC -

- Séjour « Évitions le burnout » Du 23 au 30 juin 2019 - 850 €** (dont 180 € de frais d'inscription)
- Séjour initiatique dans le Désert – Du 12 au 19 Octobre 2019- 1180 €** (dont 180 € de frais d'inscription)
- Séjour désert avec enfant – Du 20 au 27 octobre 2019 - 1180 € adulte et 780 € par enfant** (dont 180 € de frais d'inscription par personne)
- BALI -
- Séjour initiatique à Bali du dimanche 17 mars au samedi 30 mars 2019 – 1770€** (dont 180 € de frais d'inscription)

**Je choisis de régler (cocher votre option) :**

- Comptant (5% de remise si paiement de l'intégralité du séjour 6 mois au moins avant la date de début du séjour - soit **1120 €** au lieu de 1180 € pour le désert, **1680€** au lieu de 1770€ pour Bali)
- Par mensualités (voir échéancier ci-après.) (5% de réduction pour les personnes ayant déjà participé à un séjour initiatique de Marie-Laure)

**Transport :**

- J'ai pris connaissance que le transport aérien, les transferts aller-retour aéroport/lieu de début et de fin du séjour sont à ma charge, ainsi que les éventuels frais de visa, les assurances assistance-rapatriement que je m'engage à souscrire et les assurances annulation que je voudrais souscrire.

**Pour valider votre inscription, vous devez :**

- Retourner le Bulletin d'inscription dûment complété et signé et l'autorisation d'images,
- Joindre un chèque de 180 € pour les frais d'inscription. \* Ce montant ne sera pas remboursé en cas d'annulation ou de résiliation du contrat de votre part ou de votre fait (Passeport invalide, maladie...). Ce montant vous sera retourné uniquement en cas d'annulation du séjour par les organisateurs.
- Joindre une copie d'une pièce d'identité (passeport ou carte nationale d'identité)
- Joindre un chèque du montant restant dû si vous réglez comptant
- OU Joindre l'échéancier dûment complété et signé ainsi que tous les chèques de règlement datés du jour de votre inscription si vous réglez par mensualités.
- OU Joindre l'échéancier complété ainsi qu'un chèque du solde du montant restant dû si vous réglez par prélèvement via l'application Team Up. Ce chèque vous sera retourné une fois l'intégralité du séjour réglée. En cas de défaut de prélèvement, le chèque sera encaissé et le montant des sommes déjà prélevées vous sera remboursé.

**Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales et particulières de vente et d'utilisation jointes à ce bulletin d'inscription et les accepte dans leur totalité.**

Fait en double exemplaire le \_\_\_ / \_\_\_ /20\_\_\_

Signature :



## Conditions Générales et Particulières de Ventas

### 1. INSCRIPTION

L'inscription au séjour implique l'adhésion aux conditions générales de ventes et d'achat. Elle implique également l'acceptation des conditions particulières ci-après. La signature du bulletin d'inscription sous-entend leur acceptation.

### 2. POUR VOUS INSCRIRE

Retournez le bulletin d'inscription, l'autorisation pour la prise, la diffusion de votre image et de votre prénom, la copie de votre pièce d'identité à l'adresse indiquée sur le bulletin, accompagné du règlement :

D'un chèque du montant du séjour si vous réglez comptant) (5% de réduction 6 mois avant)

- D'un chèque de 180 € pour l'inscription  
**+ L'échéancier dument complété et signé ainsi que tous les chèques de règlement datés du jour de votre inscription si vous réglez par mensualité,** (A la date du départ du séjour, 6 mensualités auront déjà été acquittées)
- **OU de l'échéancier complété ainsi qu'un chèque du solde du montant du séjour (frais d'inscription déduits) si vous réglez par prélèvement via l'application Team Up.** Ce chèque vous sera retourné une fois l'intégralité du séjour réglée. En cas de défaut de prélèvement, le chèque sera encaissé et le montant des sommes déjà prélevées vous sera remboursé.

La réception du chèque d'inscription n'implique l'acceptation de la réservation que dans la mesure des places disponibles

Sauf échéancier mis en place, **le solde du prix du séjour** devra être réglé au moins **10 jours avant le départ**. Si tel n'est pas le cas, les organisateurs se réservent le droit d'annuler la réservation sans indemnités.

### 3. CONFIRMATION D'INSCRIPTION

L'encaissement du chèque d'inscription tient lieu d'accusé de réception.

### 4. CONDITIONS LIEES AUX TRANSPORTS

Chaque participant est responsable de la réservation de son billet d'avion.

Un horaire d'arrivée et de départ du séjour sera indiqué lors de l'inscription. En général les séjours débutent à 17 heures et se terminent à la même heure. Il correspond aux vols d'usage en compagnie régulière. Les participants désirant arriver quelques jours avant le départ du séjour devront rejoindre par leurs propres moyens le lieu du séjour et trouver des hébergements différents de celui ou ceux où se déroulent le séjour. Ainsi chaque participant arrivera en même temps pour débiter cette grande aventure personnelle et collective.

Il se peut qu'un vol soit déplacé de quelques heures. Ces modifications entraînent des changements de dates ou d'heures, aussi désagréables pour vous que pour nous. De même si le vol est retardé pour une perturbation du transport aérien, nous ne pouvons en aucun cas en être tenus pour responsables.

### 5. ASSURANCE-ASSISTANCE

Les assurances annulation et les assurances assistance-rapatriement sont à la charge du voyageur. **La prise de l'assurance assistance-rapatriement est une obligation à laquelle s'engage chaque participant en s'inscrivant à un de nos séjours.** Une copie de cette assurance sera envoyée avant le départ. Il ne pourra être réclamé de dédommagement en cas d'annulation, ni de prise en charges de rapatriement ou toute autre forme d'assistance, aux organisateurs du séjour.

### 6. ANNULATION

Le désistement doit être notifié par lettre recommandée, le cachet de la poste faisant foi.

- **un mois et plus avant le départ :**

Le prix du séjour vous sera remboursé avec retenue d'une somme forfaitaire s'élevant à 25% du montant du séjour hors frais d'inscription (Les frais d'inscription ne sont jamais remboursés **\*voir Bulletin d'inscription**)

- **moins de 30 jours avant le départ**, les retenues seront:

- 50% du prix du séjour lorsque l'annulation se situe entre le 30ème et le 15ème jour précédant la date prévue du départ, \*hors frais d'inscription.

- 100% du prix séjour lorsque l'annulation se situe à moins de 15 jours avant la date prévue du départ, \*hors frais d'inscription.

\*Le montant de l'inscription au séjour n'est en aucun cas remboursable. Si le solde du voyage n'est pas parvenu dans les délais indiqués au chapitre « **POUR VOUS INSCRIRE** », nous nous réservons le droit d'annuler la réservation sans indemnités.

Si nous devons annuler le voyage, les participants seront intégralement remboursés sans pouvoir prétendre à aucune indemnité compensatoire pour l'annulation. Tout voyage interrompu du fait du participant pour quelques causes que ce soit (raison grave médicale exceptée), ne donne lieu à aucun remboursement. En cas de défaillance d'un intervenant due à une cause majeure, celui-ci pourra être alors remplacé, dans le cadre du même enseignement ; les participants en seront alors informés mais cela ne pourra donner lieu à aucun remboursement ou annulation possible.

### 7. VISA - PASSEPORT - VACCINS

Selon les destinations, des visas ou vaccins peuvent être nécessaires. Les frais de visa sont à la charge du participant.

Il appartient à chaque participant d'être en règle au niveau des formalités de transport (passeport, visa) ou vaccins.

Pour les participants étrangers, vérifiez auprès des ambassades les formalités à accomplir.

En cas de retard ou d'impossibilité pour un participant de présenter des documents en règle, les frais occasionnés ou l'interruption du voyage ne donnent lieu à aucun remboursement.



## CONDITIONS GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES D'UTILISATION

### **1. INSCRIPTION**

En s'inscrivant, chaque participant est conscient que sa manière de le vivre sera personnelle. Partir au sein d'un groupe loin de ses repères peut amener parfois des déstabilisations, des peurs qui sont légitimes. Une supervision permanente des organisateurs vous assure une prise en compte de vos états. Cependant si vous n'osez pas parler de vos peurs ou de vos questionnements, les organisateurs ne transgresseront pas votre intimité et vous laisseront les traverser seul.

### **2. INSCRIT PAR RECOMMANDATION D'UN AMI**

Chaque participant, n'ayant pas le même passé, les mêmes habitudes, les mêmes fonctionnements ni le même état émotionnel ou de fatigue au départ de ce séjour, ne le vivra pas de la même façon que son ami le vit ou l'aura vécu auparavant.

### **3. L'IMPACT DU TRAVAIL PERSONNEL**

Chaque participant ne sera pas au même niveau sur son travail sur le corps ou sur son développement personnel. Selon la durée du travail déjà entrepris et la constance dans ce travail, le séjour peut entraîner un « nettoyage émotionnel » plus ou moins important. Les organisateurs assureront une supervision permanente (voir 1). Le cas échéant ils pourront recommander un suivi par un professionnel de l'accompagnement compétent au retour.

Chaque participant s'engage à être compréhensif et dans le non jugement autant que faire se peut. Une grande bienveillance et tolérance sont nécessaires vis à vis des autres participants et de soi-même.

### **4. L'EXPERIENCE DES AUTRES SEJOURS**

Chaque participant peut prendre connaissance des témoignages des anciens participants pour comprendre que ces séjours ne sont pas simplement des vacances mais un temps de pause qui invite à l'introspection et à la prise de recul sur sa vie.

### **5. PRESENCE DES ORGANISATEURS**

Chaque participant pourra venir s'entretenir en privé avec les organisateurs à n'importe quel moment du jour ou de la nuit si sa demande est juste. Si cette démarche durant le séjour n'est pas faite, les organisateurs ne pourront être tenus responsables de son état.

### **6. L'IMPACT DU SEJOUR SUR SA VIE**

Chaque participant doit être conscient qu'il ne changera pas sa vie en un séjour. Son éventuel transformation, ses prises de conscience ou sa difficultés face aux changements seront le résultat de son état général de fatigue, de son ras le bol et de sa lassitude ou de son exaltation au début du séjour.

### **7. RESPECT DES HORAIRES**

Pour un bon fonctionnement de groupe, chaque participant s'engage à respecter les horaires. Chacun s'engage à oser proposer si nécessaire, un temps de solitude pour lui-même en plus de ceux proposés chaque jour par les organisateurs.

### **8. LE PROGRAMME**

Le programme pourrait être modifié durant le séjour suivant l'état de fatigue du groupe, d'avancement du séjour ou suivant les conditions météorologiques. L'organisateur fera toujours au mieux pour préserver l'équilibre de l'ensemble des participants

### **9. LES MOYENS DE COMMUNICATION**

Pour le bon déroulement du séjour, chaque participant s'engage à laisser son téléphone dans sa chambre pendant les heures de travail en groupe. Il ne communiquera qu'en cas d'urgence dans ces créneaux.

### **10. LA REUSSITE D'UNE BONNE ENTENTE DE GROUPE**

Chaque participant doit être conscient qu'en partant avec un groupe qu'il ne connaît pas, il est important de laisser s'installer la solidarité et l'entraide. Ainsi deux à trois jours seront nécessaire pour sortir de ses habitudes, de ses jugements et de ses retenues pour s'ouvrir vers les autres en toute confiance.

### **10. LES REPAS**

Le séjour comprend la pension complète. Chaque menu est prévu à l'avance. Les repas seront pris ensemble.

**En cas de régime particulier ou d'allergies alimentaires, chacun sera responsable de le faire savoir aux organisateurs à l'avance, et ce, avant le départ.**

Chaque participant aura la liberté lorsque les collations seront prévues à l'hôtel, de prendre ses repas seul. En cas de sortie, chacun pourra décider de prendre ses repas seul s'il le souhaite. Dans ce cas, il en avertira les organisateurs à l'avance. Il se chargera de trouver le lieu et de s'acquitter de son déjeuner par lui-même.

### **11. IMAGE ET DIFFUSION**

Chaque participant qui autorise la communication, la diffusion et la rediffusion au public dans le monde entier, des images ou reportages effectués pendant le séjour, sur tous les supports techniques multimédias associés à son activité, signera et retournera avec son inscription, l'autorisation jointe au dossier d'inscription avec son inscription. Le participant qui ne l'autorise pas le mentionnera sur l'autorisation jointe au dossier d'inscription et la retournera avec son dossier d'inscription.





## **AUTORISATION POUR LA PRISE ET LA DIFFUSION DE VOTRE PRENOM ET DE VOTRE IMAGE**

Votre prénom peut être amené à être diffusé et associé à un évènement organisé par Marie-Laure Staudt.

De la même manière, des photos pourront être prises lors de l'évènement. Votre autorisation pour la diffusion de votre image, de votre prénom s'avère donc nécessaire.

Deux autorisations sont proposées. Si vous êtes d'accord pour la diffusion d'image ainsi que celle de votre prénom, merci de remplir les deux.

Dans le cas contraire, ne remplissez que l'une des deux cases.

**Si vous ne souhaitez, en aucun cas, apparaître sur des photographies ou vidéos ou que votre prénom soit mentionné, merci de l'écrire en toute lettre sur le formulaire, de le dater et de le signer.**

### **Droit à la diffusion de votre prénom ou celui de votre activité:**

**Au regard de la Loi:**

Du Code civil : articles 7 à 15

Article 9 : respect de la vie privée

Et du Code pénal : articles 226-1 à 226-7

Atteinte à la vie privée

Je soussigné(e).....autorise Marie-Laure Staudt à utiliser mon prénom, ou celui de mon activité, lors de ses communications publiques.

Date :

Signature

### **Droit à la prise et la diffusion de votre image:**

**Au regard de la Loi:**

• Du Code civil : articles 7 à 15

Article 9 : respect de la vie privée

• Et du Code pénal : articles 226-1 à 226-7

Atteinte à la vie privée

Je soussigné(e).....autorise Marie-Laure Staudt à utiliser à prendre ou à diffuser mon image lors de ses communications publiques sans limitation de durée ni autres formalités préalables.

Date :

Signature

### **Refus :**

.....  
.....  
.....





## ECHEANCIER DES SEJOURS 2019



Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date d'inscription au séjour (jour de l'envoi du montant de l'inscription): \_\_\_/\_\_\_/20\_\_\_

- 1 semaine « **Séjour initiatique au Maroc** » - .....€
- 2 semaines « **Séjour initiatique à Bali** » - .....€
- Adulte** : .....
- Enfant** : .....

*Pour valider votre inscription, n'oubliez pas de joindre tous les documents indiqués dans l'article « pour vous inscrire » figurant dans les conditions générales et particulières de vente*

	Mois de l'encaissement	Montant *	Type de paiement (cash, chèque, Paypal)
<b>Frais d'inscription</b>		150	
<b>Echéance 1 *</b>			
<b>Echéance 2 *</b>			
<b>Echéance 3 *</b>			
<b>Echéance 4 *</b>			
<b>Echéance 5 *</b>			
<b>Echéance 6 *</b>			
<b>Echéance 7 *</b>			
<b>Echéance 8 *</b>			
<b>Echéance 9 *</b>			
<b>Echéance 10 *</b>			
<b>Echéance 11 *</b>			
<b>Echéance 12 *</b>			
<b>TOTAL</b>			



J'apporterai en espèce ma mensualité du mois du séjour en cours en échange du chèque mensuel.



## Memo

- ✓ Le prix du séjour comporte la pension complète, l'hébergement et les activités proposées par Marie-Laure Staudt dans le cadre du séjour.  
*Comptez un supplément en cas de chambre simple*
- ✓ Le prix du séjour ne comprend pas le transport, les transferts Les frais de visé éventuels, les assurances assistance-rapatriement et annulation.
- ✓ Veuillez envoyer Bulletin d'adhésion signé + copie de CI ou Passeport + assurance rapatriement + Autorisation image signée + Chèque du montant total du séjour en cas d'échéancier moins l'inscription de 180 euros acquittée)
- ✓ Une assurance assistance-rapatriement est **obligatoire**  
**(copie de l'attestation d'assurance à envoyer avant le départ)**
- ✓ **Attention à bien vérifier la validité de votre passeport**  
*(voir les dispositions légales en vigueur au moment de l'inscription)*

